



Connaître

et aider

la chevêche

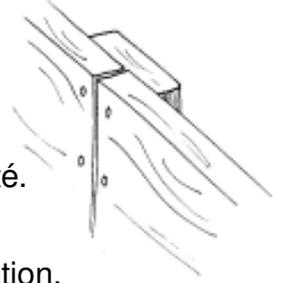


La Chevêche est une petite chouette connue pour son attitude singulière. Ses yeux couleur or, sa petite taille (à peine 20 centimètres de hauteur), son plumage marron gris moucheté de blanc... sont ses caractéristiques physiques majeures. Depuis des siècles, son destin est étroitement lié à l'usage que l'homme fait du paysage. Bocage, haie d'arbres têtards et vergers dans le nord de la France, milieux arides et ouverts dans le sud, arbres isolés des plaines cultivées, granges et bâtiments de ferme... sont les principaux sites d'observation de la chevêche en France.



Réaliser et poser le nichoir

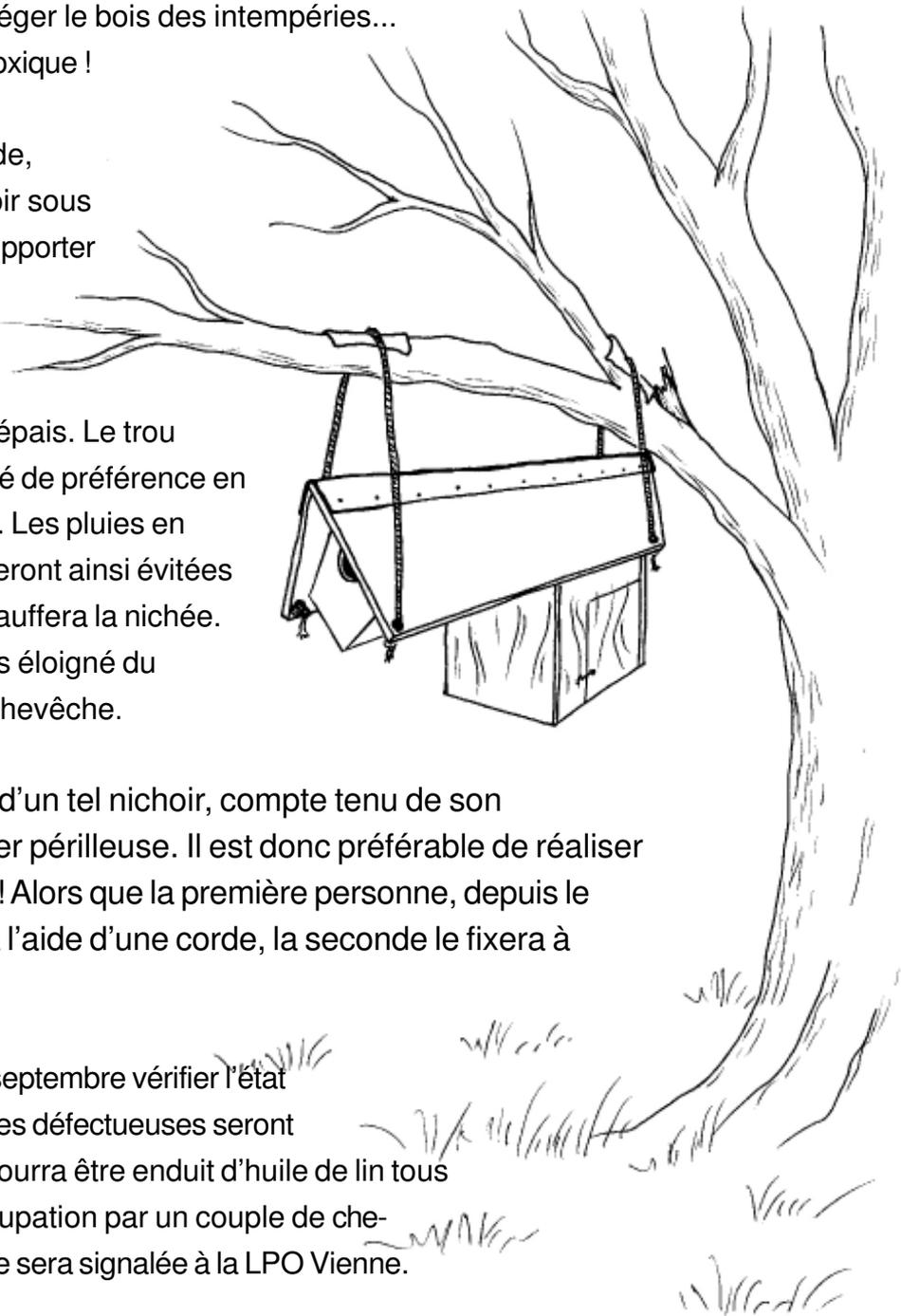
1 Découper (ou acheter pré-découpées) les différentes parties du nichoir. Le bois conseillé est du bois brut de type volige de 1 à 2 centimètres d'épaisseur. La largeur des voliges ne dépasse que rarement les 20 centimètres. Pour obtenir une largeur supérieure, deux planches pourront être placées les unes à côté des autres (voir ci-contre). Un boudin de colle et une planche assureront l'étanchéité.



2 Pour assurer un entretien régulier du nichoir (visite de contrôle d'occupation, nettoyage, vérification de la solidité des pièces du nichoir...) une trappe de visite est prévue sur le côté du nichoir. Un morceau de chambre à air de vélo ou une charnière piano permettront l'ouverture. La fermeture sera assurée par un ou plusieurs crochets en inox.

3 Une fois terminé, le nichoir sera enduit d'huile de lin, tout aussi efficace que vernis et peintures pour protéger le bois des intempéries... mais plus discret et pas toxique !

4 A l'aide d'une corde, accrocher le nichoir sous une branche (pouvant supporter son poids) entre 2,5 et 4 mètres de hauteur. La branche sera protégée de la corde par un tissu épais. Le trou d'envol devra être orienté de préférence en direction du soleil levant. Les pluies en provenance de l'ouest seront ainsi évitées et le soleil du matin réchauffera la nichée. Le nichoir ne sera jamais éloigné du terrain de chasse de la chevêche.

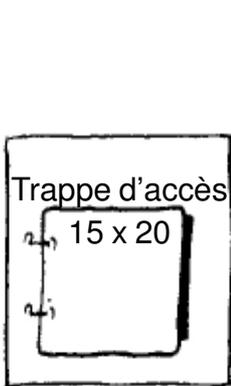
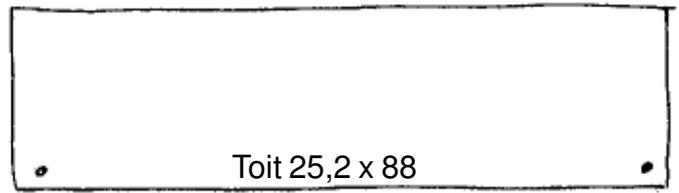


5 Attention, la pose d'un tel nichoir, compte tenu de son poids, peut s'avérer périlleuse. Il est donc préférable de réaliser cette opération à deux ! Alors que la première personne, depuis le sol, hissera le nichoir à l'aide d'une corde, la seconde le fixera à la branche.

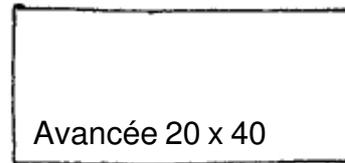
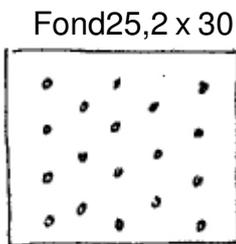
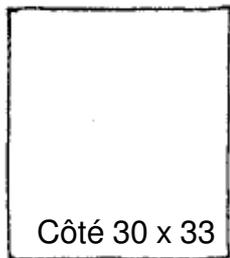
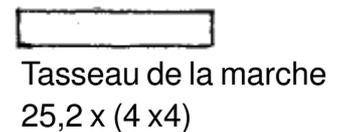
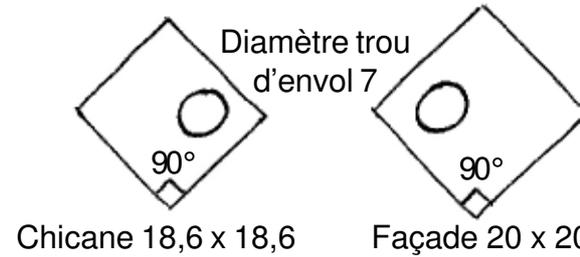
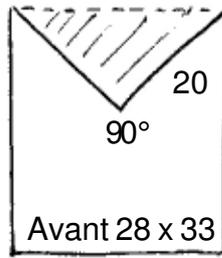
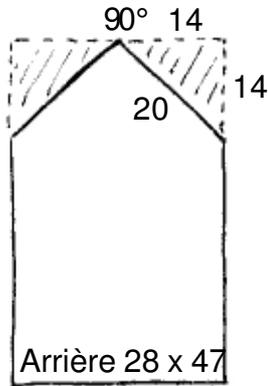
6 Chaque année, en septembre vérifier l'état du nichoir. Les parties défectueuses seront remplacées. Le nichoir pourra être enduit d'huile de lin tous les 3 à 4 ans. Si une occupation par un couple de chevêches est constatée, elle sera signalée à la LPO Vienne.

Matériel et dimensions (en centimètres)

Le bois utilisé pour ce nichoir, est de la volige de 1,4 centimètre d'épaisseur.



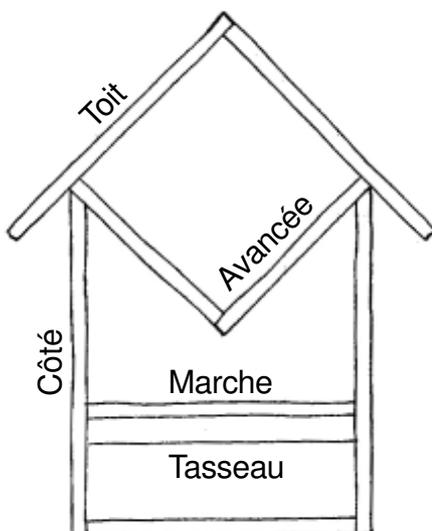
Côté 30 x 33



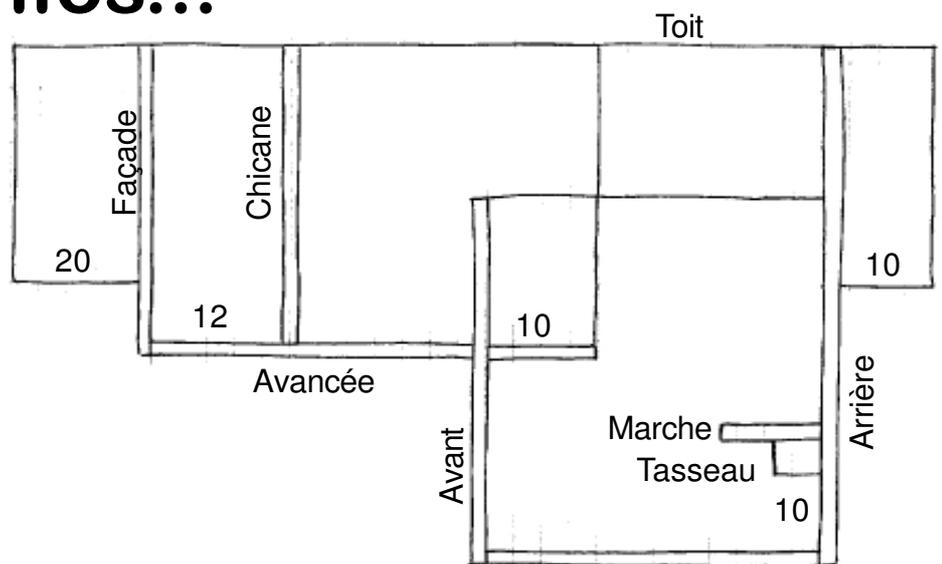
En plus de ces planches, vous devrez prévoir :

- Une charnière piano et deux crochets permettant l'ouverture et la fermeture de la trappe d'accès ;
- Deux cordes synthétiques de 2 m chacune, pour poser le nichoir ;
- Une bande de zinc à placer sur le sommet du toit. Elle permettra l'étanchéité du faîtage ;

Pour plus d'infos...



Vue intérieure, de face



Vue intérieure, de côté

Lors de l'assemblage, vous devrez prévoir :

- Des vis à bois plutôt que des pointes et de la colle !
- De fixer la marche et son tasseau à l'arrière, et aux côtés avant de fixer l'avant du nichoir ;
- De poncer ou raboter en biseau, les parties (côtés et avant) sur lesquels reposera l'avancée ;

Agir pour la chevêche

La variété des paysages visités ou occupés par la chevêche invite à prendre en compte une grande diversité de milieux : Bocage, jardin, verger, plaine, vieux bâti... Malgré cette apparente capacité d'adaptation, l'étude des populations de chevêche met en évidence partout en Europe, un déclin qui prend sa source dans la raréfaction des sites de reproduction et la diminution de sa ressource alimentaire. Agir pour sa sauvegarde nécessite de prendre en compte 3 composants fondamentaux de l'habitat de la chevêche :

- **zones de prairies** (de préférence pâturées) pour sa ressource alimentaire ;
- **Perchoirs** pour faire office de postes d'affûts ;
- **Cavités**, pour élever ses jeunes.

C'est pour cette raison que la LPO ne préconise l'installation de nichoirs que sous les conditions suivantes :

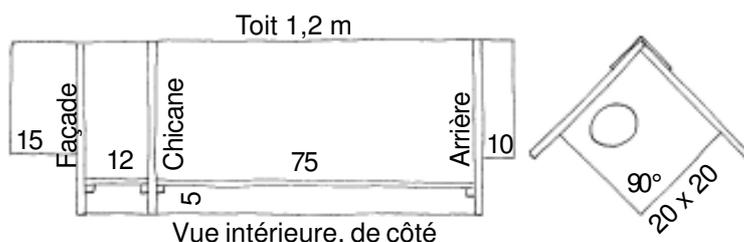
- Que le site soit voisin d'un autre site déjà occupé ou visité par une chevêche ;
- Disposer de zones de prairies suffisantes ;
- Associer la pose de nichoirs, à la plantation d'arbres favorables aux cavités naturelles (saules, pommiers, noyers...) pour une vision à long terme de la préservation du paysage ;
- Réaliser une bonne sensibilisation des propriétaires...



A chaque bricoleur son nichoir

En fonction de votre niveau de bricolage, vous pourrez préférer le modèle suivant :

- L'absence de chambre d'élevage rend sa **réalisation plus simple** ;
- Il nécessite moins de bois et est donc **plus économique** et **plus léger**, ce qui fait de lui le nichoir adapté à des arbres aux branches plus petites (pommiers...) ;



Cette opération est réalisée grâce au précieux soutien de :



Ligue pour la Protection de oiseaux, délégation Vienne

389, avenue de Nantes, 86 000 Poitiers

tél. : 05.49.88.55.22 fax : 05.49.30.11.10

mèl vienne@lpo.fr internet <http://vienne.lpo.fr>

Vienne